

Ottix le 15 avril 1687

Messieurs

Nous n'avons dans nostre ville que deux Jeux de mail
L'un au quartier st Louis l'autre a celui des Augustins —
qui ont esté faits par deux differents particuliers et en
divers temps sans que la ville ait Contribué a la —
depense, mais seulement donné son adhesion. et réglé
Ceux qui le faisoient faire de ce qu'ils devoient prendre
de Ceux qui y iroient Jouer, Nous vous enuoyons a cet
effet la plus ancienne deliberation du 9 Jan^r 1611 —
pour le mail de st Louis, a laquelle celle du mail des
augustins postérieure est conforme, pour en tirer tous
les éclaircissements que vous jugerez necessaire, Nous
vous prions, Messieurs, d'être persuadés que nous nous
faisons toujours un grand plaisir de vous donner des
marques de l'estime que nous avons pour votre ville
et vous faire connoître en general et en particulier
que nous sommes avec toute la passion et tout —
l'attachement possible

Messieurs

Vos tres humbles et tres obeissants
seruiteurs Les Consuls d'ottix
procureurs du pays de Roumpe.

Antoine Hostolan